

DIVISION POLITIQUE II
p.B.15.21.Iran - SI/RJ

Berne, le 14 novembre 1991

CONFIDENTIEL

Note d'entretien

Nouvel Ambassadeur d'Iran Reza ALBORZI (A).
Visite de courtoisie du 13.11.91 au soussigné.

1. Mon premier contact avec (A) date de la Ministère des Non-Alignés d'Accra (sept. 91). Ce qui m'avait frappé : des innombrables conseillers qui enchâssaient le Ministre des affaires étrangères iranien, (A) était le plus "hautnah" de Velayati. (A) me le confirme hier : "I have very direct ways ...".
2. A 18 ans, (A) entre au MAE, déjà fort d'une expérience de 2 ans comme membre du Bureau politique du Premier Ministre. La valeur (révolutionnaire) n'attend pas le nombre des années.
3. (A) possède d'ailleurs l'allant et l'assurance de son jeune âge. A l'entendre, il est temps de raviver sinon de réinventer les relations irano-suissees qu'il taxe par ailleurs de bonnes. Une allusion de ma part aux récents "problèmes" bilatéraux ne l'émeut pas : geste de la main, l'air de signifier que cela relève du passé.
- 3.1. Nous n'entrons pas dans le détail de nos relations bilatérales. Selon (A), elles sont susceptibles d'être développées et il s'y emploiera (économie, culture). En politique, il cite l'Afghanistan comme domaine de "coopération" avec nous (?). Mention de l'affaire des otages : je corrige - prudemment - l'impression de (A) que notre canal a fait son temps, ("things


are cut", dit-il sur le ton du constat mais sans acrimonie), en soulignant notre disponibilité continue, sans plus. Il en prend note et convient que notre collaboration passée a été positive. Pour l'avenir, Teheran reste ouverte.

3.2. (A) entend donner aux problèmes humanitaires (droits de l'homme, conventions humanitaires, CICR, etc.) une place toute particulière. Il continuera à y vouer le même soin que dans ses fonctions antérieures : c'est à lui que l'on doit, entre autres, la création au MAE iranien d'un Département des droits de l'homme. Il porte aussi à son crédit l'aboutissement des négociations avec le CICR relatives à la visite des prisonniers politiques. (A) ne nie pas que la question des droits de l'homme suscite des problèmes en Iran : il l'explique par des raisons intérieures, mais aussi par une mauvaise perception que l'Occident a de l'Iran et de l'Islam. Pour (A), certains principes doivent tenir compte des particularités des lois islamiques, sans pour autant représenter des obstacles insurmontables : l'essentiel est la volonté iranienne de respecter les droits de l'homme et de permettre à la communauté internationale au sens large (y compris CICR, Amnesty International, etc.) de constater les progrès faits dans son pays.

4. (A) m'apparaît comme un interlocuteur intelligent, ouvert, soucieux de projeter une nouvelle image de son pays. Il ne néglige aucune occasion de faire comprendre qu'il appartient à l'aile libérale de la nouvelle élite iranienne. C'est dans cette perspective qu'il voit notamment les relations avec les Etats-Unis : le problème reste sérieux, préoccupant, mais il y a précisément différentes manières de l'empoigner. "We do not wish to be a burden to the West, we want cooperation". Bien que lancée dans le contexte des droits de l'homme, l'exclamation de (A) me paraît bien situer le personnage et le message qu'il entend transmettre. La récente visite de son premier collaborateur - qu'il a amené avec lui de Teheran - m'avait déjà laissé l'impression d'un ton nouveau, plus ouvert et conciliant. Les

- 3 -

âmes des Radjavi et autres Bakhtiar tourmenteraient-elles à ce point nos interlocuteurs de Teheran ?...



Simonin

Copie : BRF, JAC, KJP, KT, ^{SFR}SRU, DY
GT, VY
SIN, GRN, VSG, GH
SI, CFR, FOC
Ambassade de Suisse Teheran
" " Tel Aviv
" " Washington